GETLINK SE

PROGRAMME UNIQUE D'AVANTAGES TARIFAIRES

CONDITIONS GENERALES

ARTICLE 1 – DEFINITIONS

1.1. **Getlink SE**[1] : désigne la société Getlink SE, société ayant son siège social 3 Rue La Boétie, 75008 Paris immatriculée au RCS Paris sous le numéro 483 385 142.

1.2. **TNU SA** : désigne la société TNU SA (ex Eurotunnel SA) ayant son siège social 19, boulevard Malesherbes 75008 Paris immatriculée au RCS Paris sous le numéro 334 192 408.[2]

1.3. **TNU PLC**: désigne la société TNU PLC (ex Eurotunnel P.L.C.), société de droit anglais, dont le siège social est UK Terminal, Ashford Road, Folkestone, Kent CT 18 8XX, immatriculée en Angleterre n°1960271[3].

1.4. **Unités** : désigne les Unités représentatives des actions de la société TNU SA et de la société TNU PLC, chaque Unité comprenant une action de TNU SA et une action TNU PLC.

1.5. **Offre Publique d'Echange** : désigne l'offre publique d'échange lancée par la société alors Groupe Eurotunnel SA à l'attention des détenteurs d'Unités, leur proposant d'échanger leurs Unités contre des actions ordinaires de la société Groupe Eurotunnel SA et des bons de souscription.

1.6. **CDI (Certificat de Dépôt CREST) :** désigne un certificat de dépôt émis par CREST Depository Limited représentant un droit à une action ordinaire de la société Getlink SE, ou, le cas échéant, à un bon de souscription.

ARTICLE 2 – ELIGIBILITE

2.1. **Actionnaires de Getlink SE ayant apporté toutes leurs Unités à l'Offre Publique d'Echange**

2.1.1. Les critères cumulatifs requis pour bénéficier des avantages tarifaires sont, au moment de la réservation :

♦ être une personne physique, actionnaire individuel, inscrit au nominatif auprès du service titres de Getlink SE (Société Générale Securities Services)[4]. ou être détenteur de CDI par l'intermédiaire de Computershare Company Nominees Limited ;

En conséquence, aucune personne morale ne pourra bénéficier ou faire bénéficier ses membres ou actionnaires des avantages tarifaires.

---

[1] Société anciennement dénommée Groupe Eurotunnel SE et auparavant Groupe Eurotunnel SA.

[2] TNU SA a été absorbé par Groupe Eurotunnel SA le 6 mai 2009 et corrélativement dissoute.

[3] TNU PLC a été absorbé par Groupe Eurotunnel SA le 31 octobre 2010 et corrélativement dissoute.

[4] BNP PARIBAS Securities Services a été remplacé par Société Générale Securities Services au 1er mars 2016.

♦ avoir détenu de façon continue depuis plus de trois mois au 15 mai 2006, plus de 1000 Unités, inscrites au nominatif sur un même compte d'actionnaire auprès du service titres de TNU SA (CACEIS Corporate Trust) ou TNU PLC (Computershare Investor Services PLC) ; et

♦ avoir apporté tous ses titres à l'Offre Publique d'Echange et continuer à détenir au nominatif au moment de la réservation au moins 1000 actions GETou CDI non regroupées ou 25 actions GET regroupées.

2.1.2. Les réservations pour des traversées bénéficiant des avantages tarifaires prévus au présent point 2.1 pourront s'effectuer à partir du 1er août 2007.

2.2. **Actionnaires de Getlink SE ne remplissant pas les critères définis au paragraphe 2.1 ci-dessus**

2.2.1. Les critères cumulatifs requis pour bénéficier des avantages tarifaires sont, au moment de la réservation :

♦ être une personne physique, actionnaire individuel, inscrit au nominatif auprès du service titres de Getlink SE (Société Générale Securities Services) ou être détenteur de CDI par l'intermédiaire de Computershare Company Nominees Limited ;

En conséquence, aucune personne morale ne pourra bénéficier ou faire bénéficier ses membres ou actionnaires des avantages tarifaires.

♦ être détenteur au nominatif de 30 000 actions non regroupées GET ou CDI ou 750 actions regroupées GET ou CDI ;

♦ avoir détenu de façon continue sur un même compte d'actionnaire ce nombre d'actions ou de CDI, depuis plus de trois mois, à la date de réservation ; et

♦ ne pas continuer à bénéficier des anciens avantages tarifaires TNU SA / TNU PLC.

2.2.2. Les réservations pour des traversées bénéficiant des avantages tarifaires prévus au présent point 2.2 pourront s'effectuer à partir du 1er octobre 2007.

2.3. Dans le cas d'un regroupement d'actions ou de toute autre opération affectant le capital social de Getlink SE, le nombre d'actions ou de CDI requis pour bénéficier du programme unique d'avantages tarifaires sera ajusté le cas échéant.

ARTICLE 3 : CONDITIONS GENERALES DES AVANTAGES TARIFAIRES

3.1. La personne éligible au nom de laquelle a été faite la réservation doit être présente dans le véhicule au moment de la traversée.

3.2. Le droit aux avantages tarifaires est un droit personnel non transférable de quelque façon que ce soit.

3.3. En cas de compte joint, une seule référence sera attribuée par compte à la première personne nommée sur ce compte, qui servira de base à la vérification des critères d'éligibilité et qui sera seule prise en compte pour le calcul du nombre de traversées bénéficiant d'avantages tarifaires.

3.4. Toutefois, lors du décès du co-titulaire d'un compte joint, les droits aux avantages tarifaires seront transmis au deuxième titulaire du compte joint.

3.5. En cas de démembrement des actions (ou CDI), seul l'usufruitier peut prétendre au bénéfice des avantages tarifaires dans les conditions prévues par le présent programme unique.

3.6. Les avantages tarifaires s'appliquent au tarif standard en vigueur pour le billet à la date de la réservation et pour le type de véhicule effectuant la traversée ; ils ne peuvent être cumulés à toute autre promotion ou avantage. Ils ne sont pas applicables aux frais de contrôles des animaux domestiques et ni à tout autre service proposé lors de la réservation (à titre d'exemple : assurances).

3.7. Il est expressément indiqué que les présentes Conditions Générales des Avantages Tarifaires ne se substituent pas aux Conditions Générales de Vente et de Transport lesquelles sont applicables à toutes les traversées.

3.8. Les présentes Conditions Générales des Avantages Tarifaires sont soumises au droit français et la traduction anglaise est fournie à titre d'information seulement.

ARTICLE 4 : AVANTAGES TARIFAIRES

Les personnes remplissant les critères d'éligibilité 2.1 ou 2.2 ci-dessus bénéficieront de 30 % de réduction sur le prix normal pour 6 (six) allers simples par année civile.

ARTICLE 5 : EXCLUSIONS

5.1. Seules les personnes éligibles aux présents avantages tarifaires ayant préalablement effectué une réservation dans les conditions énoncées à l'article 6 seront autorisés à voyager en bénéficiant des avantages tarifaires.

5.2. En conséquence, les personnes se présentant au péage sans avoir réservé ne pourront pas bénéficier des avantages tarifaires.

5.3. La société Getlink SE se réserve le droit de retirer les avantages tarifaires dans les cas suivants :

5.3.1. En cas de violation frauduleuse des présentes conditions ou des Conditions Générales de Ventes et de Transport ; ou

5.3.2. tout comportement par le titulaire de ces avantages tarifaires ou de toute personne qu'il pourrait transporter portant atteinte aux intérêts de la société Getlink SE ainsi qu'à son personnel.

ARTICLE 6 : RESERVATIONS

6.1. Les personnes bénéficiant des avantages tarifaires sont informées par courrier du numéro de référence qu'ils doivent utiliser à chaque réservation.

6.2. Les réservations peuvent se faire directement en ligne sur le site Internet www.eurotunnel.com, rubrique « ma réservation » ou en appelant le centre d'appels dont vous dépendez géographiquement au moment de la réservation (cf. annexe 1). Le centre d'appels est habilité à répondre à vos questions sur le programme unique d'avantages tarifaires et les conditions d'éligibilité. Pour toute autre question, veuillez contacter le centre relations actionnaires au :

[5]

[5] Numéro de téléphone au 1er Octobre 2015

ou par e-mail à info.actionnaires@getlinkgroup..com.

6.3. Aucun autre mode de réservation n'est possible.

6.4. Le droit au bénéfice des avantages tarifaires sera automatiquement vérifié à chaque réservation.

6.5. En cas de surcharge exceptionnelle de notre système de transport, Getlink SE se réserve le droit de reporter les réservations bénéficiant d'avantages tarifaires, sans ouverture de droit à indemnité ou à une quelconque compensation.

ARTICLE 7 : DUREE ET MODIFICATIONS

7.1. Le présent régime d'avantages tarifaires est garanti jusqu'au 31 décembre 2010.[6]

7.2. Sauf décision contraire de Getlink SE, annoncée par voie de communiqué de presse au moins trois mois avant la date de reconduction, le programme pourra être reconduit chaque année.

ARTICLE 8 : ANNEXE

Figurent en annexe unique les numéros de téléphone des centres d'appels et leurs horaires d'ouverture étant précisé qu'il s'agit des horaires et numéros de téléphone au 1er octobre 2015 et que ces informations sont susceptibles d'être modifiées.

---

[6] *Conditions générales mises à jour du regroupement des actions le 12 novembre 2007.*

Le Conseil d'administration de Getlink SE a décidé, lors de sa réunion du 2 octobre 2019, de renouveler à l'identique le programme d'avantages tarifaires de Getlink SE s'achevant le 31 décembre 2019 pour une nouvelle période de trois ans, soit du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2022.

Programme d'avantages tarifaires
Conditions générales

ANNEXE

Informations et réservations par téléphone[7]

Depuis la France, la Belgique, l'Allemagne, les Pays Bas et l'Espagne :

Pays	Centre d'Appels et de réservations	Heures d'ouverture
France	0 810 63 03 04 Service 0,06 €/ min + prix appel	9h00 – 17h30 du lundi au samedi (jours fériés inclus)
Belgique	+32 (0) 70 22 32 10	9h00 – 17h30 du lundi au vendredi (jours fériés inclus)
Pays-Bas	+31 (0) 900 504 0540	9h00 – 17h30 du lundi au vendredi (jours fériés inclus)
Allemagne	+49 (0) 1805 000 248	9h30 – 18h00 du lundi au vendredi (jours fériés inclus)
Espagne	Tél : +34 (0) 902 30 73 15	9h00 – 18h00 du lundi au vendredi
Autres pays	Tél : +33 (0) 321 00 20 61	9h00 – 19h00 du lundi au vendredi 8h00 – 17h30 Le samedi et jours fériés 9h00 – 17h30 Le dimanche

Depuis le Royaume-Uni

Centre d'Appels et de Réservations, informations générales ou sur l'assurance voyage	**08443 35 35 35**
Informations préalables Passagers	**03301 23 32 07**
Informations sur le service FlexiPlus	**08443 35 33 35**

[7] Numéros de téléphone au 1er Octobre 2015.